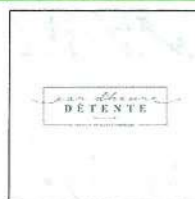


PROCHAIN ARRET



Un couple de Montgeardins, Anne-Sophie et Pierre, vient d'ouvrir un café-restaurant à Nailloux, situé dans la zone du Tambouret. Dans un esprit simple et convivial, ils vous accueillent du lundi au jeudi de 8h à 21h, les vendredis et samedis de 8h à 1h du matin et le dimanche de 10h à 15h. Venez passer un moment, créer du lien, vous couper de la routine et du quotidien. Venez ouvrir une Parenthèse !

Des livraisons à domicile sont possibles.
Renseignez-vous ou réservez au 06 76 91 01 85 Facebook : Parenthèse Café



Car d'heure détente, institut de beauté itinérant
Le vendredi des semaines impaires de 9h30 à 18h00
Bus garé rue des Arcades (angle Grande rue du Pastel)
07 85 66 68 11
cardheuredetente@gmail.com



Chez Jeannot, camion pizza
Garé Grande rue du pastel
(devant l'atelier municipal)
Le mercredi de 17h00 à 21h30,
07 78 64 41 12

TRAVAUX

La commune a décidé de réaménager le parking rue du grand fossé, entre l'église et le cimetière. Ces travaux seront réalisés en plusieurs tranches. Une nouvelle haie a été créée, à l'occasion des plantations mises en place au cimetière, et l'existante retirée pour apporter de la profondeur aux places de parking. Pour l'instant, nous avons, en régie, mis un revêtement provisoire en attendant de pouvoir engager les travaux de finalisation que nous souhaitons esthétique en raison de la proximité avec l'église, classée et très visitée.

*Nous vous rappelons que les poubelles situées dans le cimetière sont réservées aux déchets du cimetière.
Ne déposez pas vos encombrants devant les containers mais apportez les à la déchetterie.
Merci de votre collaboration.*

Caisse Assurance Retraite et Santé Au Travail (CARSAT)

Le passage à la retraite est important mais pas automatique.

L'Assurance Retraite se joint à la Carsat pour faciliter vos démarches. Désormais, pour que votre demande de retraite soit plus facilement réalisable, un service en ligne est disponible sur le site :

<https://www.carsat-mp.fr/files/live/sites/carsat-mp/files/campagnes/DRL.html>

Il propose une demande unique pour tous, retraite de base et complémentaire, à faire six mois avant la date de départ souhaitée.

Pour toutes précisions, veuillez contacter le service client au 05 62 14 85 46

Carsat Retraite & Santé au travail
Midi-Pyrénées

SECURITE SOCIALE
l'Assurance Retraite
Midi-Pyrénées

Assistance technique client Orange accessible 7j/7 24h/24

Demandes, assistance et SAV :
*Particuliers : 3900 fixe/internet/mobile
*Professionnels : 3901 fixe/internet/mobile
Raccordement maison neuve : 0 810 009 849
maison.neuve@orange-business.fr

AGENDA 2019/2020

Cérémonie commémorative
11 novembre 2019 à 11h30

Exposition « Arbres remarquables de la Haute-Garonne »
11 novembre 2019 de 12h à 14h
Halle de Montgeard

Journée des assistantes maternelles
16 novembre 2019

Réveillon de la Saint Sylvestre
31 décembre 2019

Vœux à la population
12 janvier 2020

Élections municipales
15 et 22 mars 2020

N°26 - NOVEMBRE 2019



L'Echo Montgeardin

Dans ce numéro :

- 1 Referendum d'initiative partagée
- 2 Enquête IPSOS
- Impôts
- Territoire Bio Engagé
- Inscriptions sur les listes électorales
- 3 Terres du Lauragais
- 4 Prochain arrêt
- Travaux
- Carsat
- Agenda

Le bulletin municipal des Montgeardins



Soutien à la proposition de loi visant à affirmer le caractère de service public national de l'exploitation des aéroports de Paris (et empêcher leur privatisation)

REFERENDUM D'INITIATIVE PARTAGEE - RIP

Recueil des soutiens d'une proposition de loi au titre du troisième alinéa de l'article 11 de la Constitution

En application de la décision n°2019-1 RIP du 9 mai 2019 du Conseil Constitutionnel, une période de recueil des soutiens des électeurs à la proposition de loi visant à affirmer le caractère de service public national de l'exploitation des aéroports de Paris est ouverte, conformément au décret n°2019-572 du 11 juin 2019 :

depuis le 13 juin 2019 et jusqu'au 12 mars 2020.

MAIRIE DE MONTGEARD

35 rue de la Bastide
31560 Montgeard
Tel : 05.61.81.34.74

contact@mairiedemontgeard.com

www.montgeard.fr

HORAIRES

Lundi, au Jeudi
De 10h à 12h

Le vendredi
De 16h à 18h

Le Referendum d'Initiative Partagée est une forme particulière du processus législatif français, associant le corps électoral à une proposition de loi via un recueil de soutiens. Dans ce cas précis, la loi a été votée le 11 avril 2019 mais non promulguée. Le conseil constitutionnel a validé le déclenchement de la procédure initiée par 248 parlementaires. Nous sommes maintenant dans la phase de soutien.

Concrètement, la commune la plus peuplée du canton, Escalquens, a l'obligation de mettre à disposition des électeurs des points d'accès pour enregistrer leurs soutiens.

Toutefois, sur la base du volontariat, les communes qui le souhaitent ont la possibilité de s'impliquer dans le processus de recueil des soutiens. **Notre commune s'est donc engagée dans ce processus.**

Vous pouvez déposer votre soutien :

- soit sur le site internet dédié <https://www.service-public.fr/>

- soit en téléchargeant l'imprimé de soutien sur le site de la mairie <http://montgeard.fr/>

Vous pouvez aussi le retirer directement en mairie aux heures d'ouverture.

L'imprimé, complété par vos soins, devra être remis, avec un justificatif d'identité, à Patricia Marty, secrétaire de mairie, qui procédera à l'enregistrement électronique. **Cette procédure est confidentielle.**

Pour conduire à l'organisation du Referendum d'Initiative Partagée, il faudra recenser 4 717 396 soutiens (10 % du corps électoral).

Pour la première fois dans notre pays, des citoyens peuvent s'opposer, de façon démocratique, à une loi, si cette loi ne leur semble pas justifiée.

Soyons nombreux à soutenir le R I P!



ENQUETE IPSOS

Le ministère de la Cohésion des territoires et des Relations avec les collectivités territoriales réalisent, au quatrième trimestre 2019 et pendant l'année 2020, une enquête sur le logement en France métropolitaine.

L'enquête a pour objectif d'offrir une photographie complète et précise du parc de logements et de ses conditions d'occupation, indicateurs sur la qualité de l'habitat, part des dépenses de logement dans le budget des ménages, etc.

Dans notre commune, quelques logements seront sollicités. Un enquêteur de la société IPSOS chargé d'interroger les ménages occupant ces logements prendra contact avec certains d'entre vous.

Il sera muni de sa carte d'habilitation officielle.

Nous vous remercions par avance du bon accueil que vous lui réserverez.

Pour toute information complémentaire : <https://www.enquete-logement2020.fr>



IMPOTS

La Direction Générale des Finances Publiques (DGFIP) a recensé une récente arnaque via un faux site internet des impôts, « impots.gouv.app ». Les personnes à l'origine de celui-ci ont tenté de subtiliser des informations personnelles bancaires. Le site a été mis hors usage. Il faut rester vigilant, en vérifiant lors de toutes démarches fiscales sur internet, que vous êtes bien connectés au site « cfspart.impots.gouv.fr »

La DGFIP ne demande jamais de coordonnées bancaires pour payer un impôt, recevoir un remboursement ou compléter des informations personnelles. Le plus souvent, les tentatives de fraude se présentent sous forme de remboursement d'impôts.

[impots.gouv.fr](https://www.impots.gouv.fr)
un site de la direction générale des Finances publiques



NOUVEAU

Pour toutes questions sur vos impôts, vous pouvez désormais prendre rendez-vous par l'intermédiaire du site :

<https://www.impots.gouv.fr/portail/contacts>

ou en appelant le : 0811 369 309.

Gagnez du temps, prenez rendez-vous !!



La mairie tient à attirer votre attention sur certains démarchages qui peuvent s'avérer frauduleux. En aucun cas, elle ne cautionne le porte à porte et aucune entreprise ne peut se prévaloir d'une autorisation de la commune.

TERRITOIRE BIO ENGAGE



La commune a lancé, au mois de septembre dernier, la procédure pour obtenir le label « Territoire Bio Engagé ».

Ce label, créé par la Région Occitanie, vise à encourager et à mettre en valeur les collectivités qui ont réussi à atteindre les préconisations du Grenelle de l'Environnement, réaffirmées par le Plan Ambition Bio, en terme de surfaces agricoles cultivées en bio (au moins 15 %) et/ou d'approvisionnement de leurs restaurants collectifs (au moins 20 % de bio dans les menus).

La surface cultivée en bio à Montgeard est de 37 %, essentiellement de part et d'autre de la RD 25 au niveau du hameau de Roquefoulet, ainsi qu'autour de La Ponte et du Vié.

Pour ce qui concerne la cantine scolaire, les menus proposés aux enfants, depuis plusieurs années, sont composés d'environ 60 à 70 % de produits bio.

D'autre part, des repas végétariens y sont servis depuis plus d'un an.

INSCRIPTION SUR LES LISTES ELECTORALES



Depuis le 1er janvier 2019, il est possible de s'inscrire sur les listes électorales toute l'année.

Pour pouvoir voter aux élections municipales du 15 et 22 mars 2020, il faut vous inscrire avant le 7 février 2020.

Vous pouvez le faire à la mairie ou sur le site [service-public.fr](https://www.service-public.fr).



COMMUNAUTE DE COMMUNES TERRES DU LAURAGAIS

Accueil de Loisirs Associé au Collège (ALAC)

Environ 95 jeunes sont accueillis quotidiennement par l'ALAC entre 11h30 et 14h au Collège Condorcet à Nailloux.

L'ALAC est mis en place par le service jeunesse de Terres du Lauragais.

Un planning hebdomadaire est proposé par l'équipe d'animation. Il n'est pas fixe, il est modulé en fonction des envies et des besoins des jeunes.

Activités proposées : Atelier décoration, création de différents espaces aménagés, peinture, bricolage (montage de meubles).



Les familles sont invitées à déposer un dossier d'inscription auprès du secrétariat du service enfance-jeunesse afin de pouvoir bénéficier pleinement de ce service à l'adresse suivante :

3 rue de la République 31560 Nailloux (au dessus de la poste)

D'autre part, le Portail Familles de Terres du Lauragais est un service en ligne qui permet, à partir de smartphones ou de tablettes, de télécharger vos factures, payer en ligne, réserver et inscrire vos enfants aux différentes activités. Ce site est accessible 7/7 j et 24/24 h à l'adresse <https://terresdulauragais.portail-familles.net>.

Composteurs

Terres du Lauragais vous propose des composteurs à prix coûtant. Ils sont en plastique recyclé, d'une contenance de 300 l. Ils sont vendus avec un « bio seau » d'apport et un guide d'utilisation pour 29.99€.

Il faut les retirer sur le site de la Camave 22 chemin de la Camave 31290 Villefranche de Lauragais en prenant rendez-vous au 06 45 73 17 08.

Pièces à fournir:

* Justificatif de domicile de moins de 3 mois

* Chèque à l'ordre du Trésor Public

MODÈLE Eco-Master

DIMENSIONS

CARACTERISTIQUES

BIO SEAU



> 60 cm large
> 60 cm de profondeur
> 90 de hauteur

> Capacité 300L
> Convient pour le compostage individuel

> Un bio seau de 10L sera offert afin de faciliter les apports au composteur.



Travaux de voirie

La commune a programmé, avec la communauté de communes Terres du Lauragais (qui a la compétence voirie), les prochains travaux qui seront consacrés à la rue des Moulins à Vent pour un montant d'environ 90 000 €. Ces travaux seront effectués en 3 tranches dont la 1ère devrait commencer début 2020.